



Communiqué de presse

8 octobre 2019

Le parc éolien de Jeanbrenin n'est pas une fatalité

Les communes de Cortébert, Corgémont et Courtelary ont lancé une procédure d'information et de participation de la population concernant le projet de parc éolien à Jeanbrenin. Ce projet des BKW prévoit la construction de 4 machines de 150 mètres de haut, en face de la localité de Tramelan. Paysage Libre BEJUNE et PHP Jura bernois publient ce jour un photomontage exclusif et invitent la population à prendre position dans le cadre de cette procédure.

Le projet éolien de Jeanbrenin pourrait presque passer inaperçu : quatre machines, situées dans le prolongement du site existant du Mont Crosin, peu visible depuis le vallon de St-Imier. Pourtant, le projet est hautement problématique. « Son impact visuel sera très fort pour les habitants de Tramelan, qui finiraient par se retrouver enserrés entre deux centrales éoliennes », déclare Martial Voumard, président de l'association PHP Jura bernois. Pour rappel, le projet de la Montagne de Tramelan, plus avancé dans la procédure que celui de Jeanbrenin, est actuellement devant les tribunaux et, selon l'issue, sa construction par les BKW pourrait débuter dans quelques mois.

Par ailleurs, le site de Jeanbrenin est peu propice en raison de sa richesse naturelle confirmée par le plan directeur régional : biodiversité, conflit avec les oiseaux migrateurs, colonie de chauves-souris, le tout dans des pâturages boisés remarquables du point de vue paysager.

Soucieuses d'informer la population, les associations Paysage Libre BEJUNE et PHP Jura bernois publient ce jour un **photomontage exclusif** du projet de Jeanbrenin vu depuis Tramelan. Ce photomontage animé (vidéo) est disponible sur le site de [PL-BEJUNE](#).

Les associations invitent en outre la population à **prendre position** dans le cadre de la procédure d'information et de participation de la population avant le 25 octobre. Pour aider tout un chacun à préparer sa prise de position, les associations ont rédigé un modèle de lettre comprenant les principaux arguments. Adaptable, le modèle est lui aussi disponible sur le site de [PL-BEJUNE](#).

« Détruire notre patrimoine naturel par des centrales éoliennes n'est pas une fatalité », déclare Michel Fior, Président de Paysage Libre BEJUNE, « il existe des alternatives réellement durables et respectueuses de la population ». Le message des associations est simple : notre région jouit d'un patrimoine naturel vital pour notre avenir. Le détruire peu à peu n'est pas une solution durable.

Liens :

Photomontage : [ici](#)

Lettre-modèle de prise de position : [ici](#).

Contacts :

PHP Jura bernois, Martial Voumard, président, info@php-jura-bernois.ch

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, michel.fior@paysage-libre.ch

Photomontage



Projet de centrale éolienne de Jeanbrenin, vu depuis Tramelan

Vidéo : [disponible ici](#).